



*Communiqué de presse  
Diffusion immédiate*

## **Tirage au sort des baux de villégiature**

# **1 600 participants pour 12 terrains disponibles à La Tuque**

*La Tuque, le 4 décembre 2018* – Encore une fois cette année, la région de La Tuque a été grandement convoitée par les Québécois qui espèrent obtenir le droit de se construire un chalet sur les terres du domaine public en milieu forestier. C'est vendredi dernier qu'a eu lieu l'attribution de nouveaux terrains de villégiature disponibles en Mauricie après le tirage au sort effectué en novembre par la SÉPAQ. Il y avait 12 nouveaux terrains sous bail à attribuer sur le territoire de La Tuque et 1 600 personnes ont tenté leur chance d'en obtenir un.

Cette année, l'attribution des nouveaux terrains de villégiature pour l'ensemble de la Mauricie a eu lieu à l'hôtel de ville de Sainte-Thècle. Il y avait au total 37 terrains disponibles en Mauricie et la SÉPAQ a reçu 2 619 inscriptions au tirage au sort pour ces terrains. Ce tirage au sort a lieu une fois par année seulement. La Tuque est encore une fois le territoire le plus sollicité de la région par ce tirage, ayant généré 61 % des inscriptions totales de la Mauricie.

Les intéressés avaient jusqu'au 3 novembre à 16 h pour s'inscrire au tirage au sort 2018. Outre la Mauricie, il y avait des terrains de villégiature disponibles dans les régions suivantes : Saguenay-Lac-St-Jean, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Lanaudière, Laurentides et Gaspésie.

Des 12 terrains attribués sur le territoire de La Tuque vendredi, un seul a été remporté par un résident du Haut-Saint-Maurice. Les 11 autres gagnants sont des gens qui habitent à l'extérieur de la région.



Les terrains attribués vendredi sur le territoire de La Tuque sont situés au lac Matte (3), au lac Vermillon (3), au lac Bellavance (1), au lac Laurence (1), au lac Tourouvre (1), dans le hameau de Casey (1) et sur des lacs innomés (2).

Avec cette nouvelle attribution, Ville de La Tuque fait maintenant la gestion de 4 110 baux de villégiature privée pour le bénéfice du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. En plus de faire la gestion de ceux situés sur son propre territoire, la municipalité s'occupe de ceux situés à La Bostonnais et Lac-Édouard, en vertu de ses compétences d'agglomération.

L'agglomération de La Tuque regroupe les territoires des municipalités de La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard sur une superficie totale de 29 645 km<sup>2</sup>. Un vaste territoire sur lequel on retrouve plus de 30 000 km de chemins forestiers donnant accès à la villégiature. En plus des chalets privés, la région du Haut-Saint-Maurice compte 63 pourvoiries et 9 zones d'exploitation contrôlée (ZEC).

-30-

Source :  
Hélène Langlais, directrice des communications  
Ville de La Tuque  
819 523-5188, poste 2112  
[hlanglais@ville.latuque.qc.ca](mailto:hlanglais@ville.latuque.qc.ca)